

# Dialogue

numéro 26  
janvier 2008

éditorial

## sommaire

Éditorial

page 2 :  
Tribune  
CA FNCAS

page 3 :  
Témoignage  
Cotisation 2008

page 4 :  
Bilan rencontres et AG de Brest  
Rencontre DGES

page 5 :  
Formation : Stage de Poitiers  
Une structure d'intervention

page 6 :  
L'ASCS à Poitiers

pages 7 & 8 :  
Partenaires

## rendez-vous

6èmes Rencontres Nationales  
& AG 2008

Université Louis Pasteur  
Strasbourg  
Les 15 et 16 mai 2008  
Thème :

" Synergies étudiants - personnels :  
Culture, sport, prévention, loisirs..."



L'examen des contrats quadriennaux d'établissements 2007-2010 laisse apparaître des disparités flagrantes entre les établissements pour ce qui concerne les dotations identifiées comme relevant de

l'action sociale, culturelle et sportive à destination des personnels (ASCS).

Cette ligne à la fois politique et budgétaire est souvent absente des contrats, alors qu'elle a naturellement sa place au sein du chapitre « GRH », du moins au sens de la LOLF. La mise en place d'actions d'ASCS relevant alors de la seule " bonne volonté " ultérieure des présidents.

En effet, si, depuis 4 ans, la FNCAS a su établir des relations avec la Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et a pu rencontrer les responsables techniques, ceux-là même qui examinent les propositions de contrat ; si le diagnostic établi par la présentation de notre enquête devait leur permettre d'évaluer cette politique d'ASCS et d'avoir une meilleure lisibilité, nous n'avons pas vu pour autant les projets portant sur la vie des personnels prendre toute leur signification et la place qu'ils méritent.

Je n'en veux pour preuve que l'absence totale d'attention, et par voie de conséquence de dotation, accordée à ce chapitre, pourtant fortement soutenu par notre président, dans le projet contractuel de ma propre université.

Le constat s'impose : la reconnaissance de la politique d'ASCS n'est pas encore inscrite dans le marbre !

Pourtant, à l'heure où les universités vont devoir développer leur autonomie, l'environnement social de travail prend une importance particulière en terme d'attractivité pour les établissements : les conditions d'accueil et d'intégration des nouveaux personnels, une restauration de qualité, la présence d'espaces conviviaux de rencontre, les possibilités d'accueil pour les jeunes enfants (crèche, halte-garderies), notamment, constituent des éléments déterminants dans le choix d'un établissement d'affectation.

Instaurer un concept global de qualité de la vie universitaire implique des investissements que les établissements ne peuvent supporter seuls. Aussi l'inscription du projet des personnels au contrat se doit d'être reconnue et soutenue financièrement par notre ministère de tutelle.

La FNCAS continue à porter la voix de tous les personnels auprès des différentes instances : CPU, Ministère,... Toutefois il reste capital que nos présidents soient convaincus que cette dimension sociale est une réelle valeur ajoutée à leur établissement et mérite donc d'être pleinement défendue lors de la négociation du contrat. Le travail commence donc dans chacune de nos structures, au quotidien, par un dialogue avec l'équipe de direction pour développer la qualité de vie des personnels, élément fort de l'identité de l'établissement.

Aider chacun d'entre-vous dans cette démarche, est une des raisons d'être de votre fédération, la FNCAS.

Odile How Shing Koy  
présidente de la FNCAS

fncas

fédération nationale des structures d'action sociale de l'enseignement supérieur

# Tribune

## fnccas : le conseil d'administration

Jean-François BÉTEAU  
Vice-président relations extérieures

Sandy BOITIEUX

Chris CANO

Trésorière

Sylvie DEFFES - ROUSSEAU

Brigitte FAYE

Secrétaire

Joël GUERVENOU

Vice-président information-communication

Sylvie GUESDON

Odile HOW SHING KOY

Présidente

Yves MARCHAL

Gilles PEYARD

Expert financier

Noël PODEVIGNE

Mireille REMUSAT

Vice-présidente régions

Sylvaine SOUBIRAN

Conseillère technique

Jean-Michel SCHEFTEL

Vice-président formation

Muriel TOMASZCZYK

## dialogue

Directrice de la publication

Odile HOW SHING KOY

Rédacteur en chef

Joël GUERVENOU

Rédacteurs

Jean-François BÉTEAU

Joël GUERVENOU

Odile HOW SHING KOY

Noël PODEVIGNE

Jacques RENAULT

Jean-Michel SCHEFTEL

ont participé à ce numéro

Lionel COLLET

Hervé GIRAUDET

Maquette

Joël GUERVENOU - Noël PODEVIGNE

Crédits photos

UBO, Brest - UCB Lyon 1 - U. Poitiers

UJM, Saint-Étienne - ULP, Strasbourg

## L'action sociale, culturelle et sportive pour les personnels : un engagement d'établissement !

L'Université Claude Bernard Lyon 1 s'enorgueillit d'avoir, depuis déjà nombre d'années, mis en place une politique sociale dynamique à l'égard de ses personnels (restauration, accueil des enfants, aides sociales d'urgence, ateliers culturels et sportifs...). L'inscription de cette politique en termes de projets et de financements adéquats sur ses derniers contrats quadriennaux en est la manifestation tangible. Elle s'est traduite par l'obtention de ressources qui ont permis de mener à bien ou d'engager plusieurs actions significatives : embauche d'une assistante de service social à plein temps, mise en place de prestations sociales, similaires à celles auxquelles peuvent prétendre les titulaires (action sociale interministérielle), pour les agents sur ressources propres, signature d'une convention avec l'OPAC du Grand Lyon pour favoriser l'accès aux logements sociaux.

La situation des personnels contractuels, et notamment leurs devenirs en fin de contrat, a justifié l'adhésion précoce de l'Université Claude Bernard Lyon 1 à l'UNEDIC.

Dans le contexte actuel de l'évolution vers l'autonomie des établissements d'enseignement supérieur, faire le choix de consacrer une partie de ses ressources à l'environnement social de travail de ses agents est une démarche clairement affirmée d'inscrire l'UCBL dans une dynamique contemporaine.

C'est aussi proposer à toutes celles et à tous ceux qui la rejoindront, des conditions de travail attractives, à même de leur permettre de réussir leur projet professionnel et personnel.

Développer des initiatives réunissant les étudiants et les personnels autour de manifestations culturelles et sportives est un vecteur important de lien social. Cela constitue, avec la richesse des offres de formation et de recherche, un puissant facteur identitaire.

Nous sommes convaincus que la prise en compte des réalités sociales et culturelles de chaque individu est un choix positif pour notre université, pour sa place dans la société, pour son rayonnement dans la cité.

Lionel COLLET

Président de

l'Université Claude Bernard Lyon 1



# témoiN



## saint-étienne

SCAS et Service de la Vie Étudiante  
Une collaboration qui porte ses fruits !

Depuis longtemps, les services ayant en charge le développement culturel universitaire doivent se battre pour parvenir à « mobiliser les troupes » aussi bien du côté des étudiants que du côté des personnels :

Les services de la Vie Étudiante doivent faire preuve d'ingéniosité pour convaincre les étudiants d'être acteurs de leurs établissements et non pas se comporter comme de simples consommateurs de cours.

Les SCAS doivent, quant à eux, convaincre les personnels de ne pas considérer l'université comme un simple lieu de travail et arriver à les faire participer à la vie culturelle de leurs établissements.

A l'Université Jean Monnet de Saint-Étienne, le SCAS et le Service de la vie étudiante ont décidé de travailler ensemble dans le cadre de différentes manifestations culturelles d'une part pour mettre des moyens financiers, humains et des compétences complémentaires en commun mais surtout pour créer une synergie entre les différents acteurs de l'université et ça marche...

Ainsi chaque année, le Fest'Uval Jean Mon'Arts rassemble durant 3 soirs tous les artistes de l'université : étudiants, professeurs, enseignants-chercheurs, techniciens se retrouvent sur 5 scènes simultanées pour faire partager leur talent à tous. L'édition 2007 a ainsi réuni près de 280 artistes avec plus de 30 concerts, 16 représentations théâtrales, de la danse

et une vingtaine d'exposants ayant attiré plus de 6000 spectateurs. Autre exemple, le festival du cinéma hors frontières permet aux associations étudiantes, enseignants et autres personnels de l'université d'organiser ensemble des soirées-débats autour de films dans des thématiques très variées. Année après année, la durée de ce festival s'allonge compte tenu du nombre croissant des participants à la fois du côté des organisateurs que du côté des spectateurs...

Bref, ces deux exemples montrent bien que la coopération entre le SCAS et le Service de la vie étudiante ne peut être que bénéfique à la culture d'établissement et contribue à tisser un lien social entre tous les acteurs de l'université. N'est-ce pas essentiel pour développer le sentiment d'appartenance à une même communauté ?

Hervé GIRAUDET  
Vice-président délégué  
Vie Étudiante  
et Développement Culturel  
Université Jean Monnet  
Saint-Étienne

## cotisation 2008

Ce qu'il y a de nouveau dans le règlement intérieur :

Création de la notion d'entité regroupant un établissement et toutes les structures d'ASCS afférentes.

Chaque entité est redevable d'une seule cotisation, payable par l'établissement, et dispose de 2 voix à l'AG.

Le mode de calcul de la cotisation a été modifié et est désormais basé sur un *per capita* par personnel de l'établissement concerné. Le montant *per capita* voté à l'AG de Brest en mai 2007 pour la cotisation 2008 est de 0.30 €. Le nombre de personnels (budget propre et état, hors vacataires) est estimé dans ce cas au 1er janvier de l'année 2007 (soit l'année n-1) pour la cotisation 2008.

Par ailleurs, l'élection au conseil d'administration est désormais un scrutin de liste et non plus nominatif.

Pour plus de détails, rendez-vous sur le site web de la FNCAS.  
<http://www.fncas.org>



# Bilans

## rencontres

La FNCAS a rencontré pendant l'été 2006 les responsables du Bureau de l'Action Sanitaire et Sociale du MEN, afin de présenter notre fédération et ses objectifs. Cette réunion a permis de préciser le périmètre de la FNCAS et de clarifier son positionnement par rapport à d'autres instances : Rectorats (CDAS, CAAS), CIAS/SRIAS, ... De plus nous avons pu évoquer directement le problème des personnels fonctionnaires sur poste gagés et relevant d'un budget propre de l'établissement, ce qui conduit à des refus de prise en charge des prestations individuelles et collectives de ces personnels par les Rectorats. Enfin nous avons souligné auprès du Bureau de l'Action Sanitaire et Sociale les difficultés rencontrées par certains établissements d'enseignement supérieur pour obtenir un accès égal aux prestations ministérielles.

Ces contacts seront poursuivis régulièrement chaque année, et la FNCAS sera invitée aux réunions de la Commission Nationale d'Action Sociale du MEN. Un premier résultat a été la lettre de cadrage adressée le 17 janvier 2007 par le Ministre aux Recteurs et responsables académiques de l'action sociale, leurs rappelant que, dès lors que les personnels sont payés sur un budget état, ils ont tous droit aux prestations d'action sociale, y compris les personnels de l'enseignement supérieur.

Jean-François BÉTEAU  
Vice-président  
Relations extérieures

### " Avenir de l'action sociale dans les établissements d'enseignement supérieur : implication individuelle et actions collectives "

Thèmes abordés lors de la conférence-débat animée par :

**Bénédicte HAVARD DUCLOS**

Docteur en Sociologie - UBO, Brest

Nombre de personnes ont aujourd'hui du mal à s'engager ou à se motiver. Celles, nombreuses, qui entrent dans la vie associative, n'y restent pas. Une montée de l'individualisme peut être constatée aujourd'hui, dépendant du contexte collectif. Un remède à cela ? Changer les comportements individuels !

Pour guider la réflexion collective sur ces constats, 3 points furent abordés lors de cette table-ronde : la transformation du contexte, les effets de l'institutionnalisation, la trajectoire des individus.

#### La transformation du contexte

L'affaiblissement numérique constaté aujourd'hui pour les grandes structures militantes telles que les syndicats, les grands partis et les fédérations traditionnelles (50 % des salariés syndiqués en 1946, environ 8 % aujourd'hui) correspond-il à un problème générationnel : jeunesse moins sensibilisée ?

Dans un contexte d'éclatement (en France : 12 000 associations en 1960, 40 000 en 1982, plus d'un million aujourd'hui) l'augmentation considérable du nombre de personnes engagées, l'émiettement de l'"offre" posent, à terme, le problème de la relève.

L'avènement de l'individu : aujourd'hui, l'être humain veut s'émanciper, s'affranchir des coutumes : "il veut, il peut, il doit vouloir, il doit pouvoir". Il souhaite d'abord exister comme individu (république des ego).

## brest

Rencontres nationales 2007  
24 et 25 mai 2007

La dévalorisation des engagements revendicatifs en faveur de la valorisation des engagements dits "idéologiques" met en évidence de nouveaux enjeux : logique des valeurs contre logique des compétences

Quelle différence entre communautarisme et militantisme ? Elle réside dans la revendication d'une partie de son identité pour le premier et dans celle d'une identité universelle pour le second

#### Les effets de l'institutionnalisation

L'institutionnalisation, la professionnalisation et l'expertise influencent l'engagement des personnes : puisque la société s'occupe d'un problème pourquoi s'engager ?

La frontière entre bénévole et professionnel s'estompe (certains bénévoles sont en réalité indirectement rétribués : temps de décharge)

Le bénévole suffit-il encore ? Le contexte rend nécessaire des compétences qui sont davantage celles d'un professionnel.

#### La trajectoire des individus

Qui s'engage ?

On constate une augmentation du nombre de bénévoles (13 millions de bénévoles, soit 28 % des plus de 15 ans) avec des profils et des durées d'actions très variés.

Pourquoi s'engager ? 3 finalités :

"Pour soi" : c'est gratifiant, cela permet de se valoriser et de se construire, c'est une forme de fidélité.

"Avec d'autres" : esprit de convivialité

"Pour les autres" : besoin d'être utile

Le recours au professionnel et à l'institution est-il complémentaire du bénévolat ou constitue-t-il une réponse possible aux mutations de notre société ?

Joël GUERVENOU  
Vice-président FNCAS  
Pôle Info-com



# formatio N



## poitiers

Stage national de formation 2007 :  
Acteurs de l'Action Sociale Culturelle et Sportive dans les  
établissements de l'Enseignement Supérieur :  
des métiers à apprendre

Pour répondre aux demandes de formation en matière d'action sociale et culturelle, la FNCAS programme tous les deux ans, un stage sur des thématiques générales ou plus spécifiques. Depuis 2005, l'organisation administrative et logistique est déléguée à l'Association PARFAIRE. L'édition 2007 s'est déroulée à l'Université de Poitiers, les 25, 26 et 27 septembre.

Thématique : « Acteurs de l'Action Sociale Culturelle et Sportive (ASCS) dans les établissements de l'Enseignement Supérieur : des métiers à apprendre ».

Proposant initialement 3 niveaux (débutant, intermédiaire, confirmé) le stage a été finalement réaménagé autour de 2 groupes pour s'adapter aux demandes.

17 stagiaires ont participé à cette formation : 11 hommes et 6 femmes issus de 14 établissements dont 13 situés en province et 1 en région parisienne. 8 services, 8 associations et 1 service social des personnels étaient ainsi représentés.

La formation a comporté un tronc commun de 3 modules et 2 groupes thématiques avec 4 modules chacun.

Tronc commun :

- Missions, rôle et objectifs d'un service
- Politique sociale, culturelle et sportive
- Stratégie de démarche qualité

Groupe 1 :

- Méthodologie d'un projet événementiel et étude de cas concrets (deux modules)
- Attributions et missions du service social des personnels
- Communication orale

Groupe 2 :

- Gestion d'une structure d'ASCS
- Responsabilité des dirigeants

L'évaluation du stage par les stagiaires a mis en évidence une appréciation très positive des interventions à la fois sur le contenu (100% de "satisfaits" ou "très satisfaits") et sur les moyens pédagogiques mis en œuvre (une grande majorité de "satisfaits" ou de "très satisfaits" allant de 86 à 100%)

La fourniture des documents et supports de cours sur une clé USB a été très appréciée.

L'accueil, l'hébergement et l'organisation avec des moments de convivialité forts ont été unanimement soulignés (100% de réponses très satisfaisantes).

D'une façon générale, les stagiaires ont été satisfaits par le déroulement du stage. Il a répondu à leurs attentes et ils sont convaincus que cela leur sera profitable dans la manière d'appréhender un certain nombre de situations dans leur quotidien.

L'évaluation ainsi que les déclarations de stagiaires ont mis en évidence la pertinence de ces actions de formation dans le domaine de l'ASCS. Le partenariat avec PARFAIRE est très concluant en termes de professionnalisation et d'organisation de ce stage avec l'appui très efficace du SCAS de l'Université de Poitiers.

La FNCAS souligne avec satisfaction le soutien financier de ce stage (50%) par le Ministère de l'Éducation Nationale, qu'elle remercie vivement. Ce soutien témoigne de la reconnaissance de la Fédération au plan national.

Jean-Michel SCHEFTEL  
Vice-président FNCAS  
Pôle formation

## une structure d'intervention

La FNCAS s'attache depuis de nombreuses années à capitaliser l'expertise obtenue par l'ensemble des acteurs de l'action sociale culturelle et sportive et à la mettre à la disposition de ses membres. Deux étapes essentielles ont été la mise en place du stage national de formation à l'action sociale soutenu par le MESR et la rédaction du guide des bonnes pratiques en partenariat avec l'ASG et l'AACU.

Aujourd'hui la FNCAS assiste et conseille les établissements d'enseignement supérieur désireux de créer, réactiver ou dynamiser des structures d'action sociale. Sur l'année 2006-2007, nous avons visité 6 universités dans lesquelles un groupe de personnels avait élaboré un projet social et souhaitait un éclairage sur les différentes possibilités de mise en œuvre avec leurs avantages et inconvénients. Cette rencontre a permis aux universités de marquer leur soutien politique en faveur de ces projets et de faire aboutir la création de 3 structures. L'assistance de la FNCAS porte aussi bien sur la démarche politique présidant à la mise en place d'une structure, que sur des conseils plus pointus sur l'écriture des statuts d'un service, la responsabilité des dirigeants, la gestion financière et comptable d'un service, la définition de prestations individuelles et collectives pour les personnels sur budget propre.

La FNCAS va poursuivre et intensifier ses actions dans ce domaine qui lui semble essentiel compte tenu de la nouvelle Loi sur la Responsabilité des Universités

Jean-François BÉTEAU  
Vice-président  
Relations extérieures



# U niversité

## structures

Créé en 1988, le SCAS assure l'organisation et la réalisation de tous les projets à caractère social, culturel et sportif, susceptibles d'intéresser l'ensemble des personnels de l'université de Poitiers (BIATOSS, enseignants chercheurs, enseignants...) soit 2400 personnels pour environ 25000 étudiants

Il assure la mise en œuvre des prestations sociales des personnels contractuels et la promotion. Il gère la restauration et le suivi des subventions de ses personnels

Le SCAS confie par convention la gestion des activités sociales, culturelles et sportives à l'INTER-CAS, groupement des associations de personnels de l'Université. Ces activités s'exercent dans les domaines suivants :

- Ateliers (yoga, gymnastique volontaire, art floral, randonnée, tennis, dégustation, patchwork, stretching, théâtre, cercle de lecture...)
- Enfance (fête des enfants, séjours, spectacles...)
- Voyages en France (sorties familiales) et à l'étranger (Ouzbékistan, Pérou, Madagascar...)
- Cycles de conférences
- Billetterie (cinéma, abonnements spectacles, piscine, patinoire, conférences...)

Tous les mois, " La lettre des personnels " vous informe sur toutes les activités. Depuis Janvier 2007, vous pouvez consulter le site du SCAS à l'adresse suivante : [www.scas.univ-poitiers.fr](http://www.scas.univ-poitiers.fr)

Les moyens humains : Pour le service général, 4 personnes soit 3,2 équivalents temps plein ; pour la restauration 3 personnes.

Jacques RENAULT  
Directeur du SCAS de Poitiers

## poitiers

### Fête des enfants : un Noël différent

Affluence record à la fête organisée pour le Noël des enfants de l'Université de Poitiers : environ 1350 personnes dont 700 enfants.

#### Témoignages :

" J'ai passé un super après-midi, surtout avec les animaux de la ferme, le toboggan, les manèges, et le spectacle que j'ai trouvé impressionnant.

J'aurais voulu que tout cela dure encore plus longtemps. Vivement l'année prochaine ! "

Angéline Girard, 6 ans

" Merci à tous les organisateurs d'avoir permis à nos trois filles de passer une après-midi inoubliable. Epi, 8 ans, s'est trouvée très jolie, maquillée en papillon ; Lila, 7 ans, a fait du toboggan gonflable aussi haut qu'une grande montagne ; et Mil, 18 mois, a été enthousiasmée par son baptême de poney.  
Vivement l'année prochaine ! "

Alex Peraud

### Sortie familiale

Le brame du cerf en Forêt de Moulière, le vendredi 28 septembre 2007

#### De jeunes témoins racontent :

" Par un soir d'automne, nous sommes allés dans une cabane de chasseur écouter le brame du cerf.

Nous avons vu des biches et trois cerfs car la clairière était éclairée. Le monsieur qui nous accueillait a l'habitude de nourrir ces animaux. Ils viennent sans crainte. Le gros cerf a chassé les deux autres et s'est mis à bramer. Au début, nous avions peur du bruit, puis nous nous sommes habitués.

Ensuite, nous sommes allés dans le noir dans la forêt de Moulière pour écouter d'autres cerfs. C'était impressionnant et beau le noir, les brames et les étoiles. Le brame nous a fait penser au meuglement des vaches.  
Ce fut une bonne soirée.

Alexis Bouet, 9 ans  
Enzo Bouet, 9 ans  
Romain Bouet, 13 ans



# Pour protéger votre santé et plus encore

notre différence  
ne pas faire de différence

Camille  
Technicien de laboratoire

Camille  
Professeure des écoles

Camille et Camille n'ont pas le même âge, ni le même métier, ni la même vie, mais ils bénéficient tous les deux d'une même attention à la MGEN : Une protection santé complète tout en cotisant selon leurs moyens • Une protection santé qui les accompagne tout au long de leurs parcours personnel et professionnel • Des services conçus pour leur faciliter la vie en cas d'accident ou d'imprévu • Des actions de prévention pour préserver leur capital santé.

C'est ainsi que la MGEN agit, depuis plus de 60 ans, pour offrir la meilleure protection à plus de 3 millions de personnes uniques et solidaires.

[mgen.fr](http://mgen.fr)





# CASDEN

## Enseignement Supérieur et Recherche

Depuis plus de cinq ans, la CASDEN a développé des partenariats avec les Universités et conçu des solutions spécifiques à l'intention des personnels de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

Ces quelques questions pour mieux connaître la CASDEN : vous renseigner sur ses origines, comment et pourquoi elle intervient dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche...

### Comment l'idée de créer la CASDEN est-elle venue ?

La première expression de la CASDEN, c'est la rencontre de quelques instituteurs du département de Seine et Oise qui décidaient de mettre en commun leur épargne afin d'aider à l'installation professionnelle du fils de l'un d'entre eux. En effet, à cette époque, les banques pratiquaient très peu le crédit aux particuliers et, si elles consentaient à le faire, c'était à des conditions peu avantageuses.

L'idée d'une banque coopérative venait de germer en 1949.

Construite pour favoriser l'épargne et le crédit des fonctionnaires de l'Education Nationale, de la Recherche et de la Culture, la CASDEN s'est développée avec l'appui des œuvres amies regroupées dans le CCOMCEN (Comité de Coordination des Oeuvres Mutualistes et Coopératives de l'Education Nationale).

En 1974, un accord de partenariat est signé avec un réseau coopératif, celui des Banques Populaires qui véhiculent des principes et des pratiques assez proches des nôtres.

### Où en est la CASDEN aujourd'hui, plus de 50 ans après ?

La CASDEN compte aujourd'hui plus d'un million trois cents milles Sociétaires qui partagent et pratiquent les notions essentielles de solidarité et de réciprocité.

Ils concrétisent ainsi une idée originale, celle de la capacité d'une profession à s'organiser pour résoudre collectivement ses problèmes bancaires.

A travers l'original «Système 1, 2, 3 CASDEN», le Sociétaire, en épargnant, accumule des «Points» et obtient des crédits à des taux encore plus bas.

### Les banques coopératives conservent-elles ce qui a pu faire leur originalité ?

C'est vrai qu'aujourd'hui les références à la mutualité et à la solidarité peuvent apparaître comme désuètes, voire «ringardes», mais dans le même temps, on observe une demande de plus en plus forte de comportements éthiques.

A la CASDEN, cette réalité s'exprime à travers la vitalité d'un réseau de collègues engagés qui ajoute à la nécessaire compétence technique une dimension militante.

Elle respecte les règles coopératives de gestion et de rémunération ainsi que le principe démocratique «un homme, une voix».

### Comment la CASDEN intervient dans l'Enseignement Supérieur et la Recherche ?

Il y avait une demande forte de la part des personnels de ces établissements, de connaître la CASDEN et les services que nous pouvions leur apporter.

Il y avait également, venant des Universités elles-mêmes et Etablissements de Recherche, des demandes de partenariat de plus en plus nombreuses. Nous avons donc souhaité répondre favorablement à cette double sollicitation.

Depuis cinq ans, nous avons donc entrepris de développer nos services au sein de l'Enseignement Supérieur et la Recherche à travers un réseau de «Chargées de relation Enseignement Supérieur et Recherche» qui ont pour mission d'aller sur le terrain et accompagner les personnels dans la réalisation de leurs projets. Nous avons également pu mettre en place des partenariats institutionnels solides pour un véritable échange. Aux sollicitations habituelles de sponsoring, la CASDEN privilégie les projets qui participent à la vie des personnels, notamment la réponse en matière de crédit, d'avance pour les nouveaux personnels et bien d'autres solutions d'aide et de financement.

## Un réseau de Chargées de relation Enseignement Supérieur et Recherche à votre disposition...

■ 13 - Marseille : **Barbara Sadok**

Tél. 06 08 03 64 21

barbara.sadok@casden.banquepopulaire.fr

■ 31 - Toulouse : **Béatrice Giroux**

Tél. 06 82 55 44 04

beatrice.giroux@casden.banquepopulaire.fr

■ 33 - Bordeaux : **Isabelle Lefèbvre**

Tél. 06 76 72 87 73

isabelle.lefebvre@casden.banquepopulaire.fr

■ 34 - Montpellier : **Marlène Koch**

Tél. 06 89 97 48 16

marlene.koch@casden.banquepopulaire.fr

■ 35 - Rennes : **Ludivine Camus**

Tél. 06 83 69 21 18

ludivine.camus@casden.banquepopulaire.fr

■ 38 - Grenoble : **Ariane Maurer**

Tél. 06 75 21 78 83

ariane.maurer@casden.banquepopulaire.fr

■ 54 - Nancy / Metz : **Isabelle Bargoin**

Tél. 06 08 03 63 97

isabelle.bargoin@casden.banquepopulaire.fr

■ 59 - Lille : **Juliette Vanardois-Gruson**

Tél. 06 75 21 78 84

juliette.vanardois@casden.banquepopulaire.fr

■ 63 - Clermont Ferrand : **Marie-Line Parrotin**

Tél. 06 89 97 77 84

marieline.parrotin@casden.banquepopulaire.fr

■ 69 - Lyon : **Nadia Bourgin**

Tél. 06 75 21 78 82

nadia.bourgin@casden.banquepopulaire.fr

■ 75 - Paris : **Marion Barber**

Tél. 06 83 69 21 76

marion.barber@casden.banquepopulaire.fr

■ 75 - Paris : **Carole Fonteny**

Tél. 06 77 80 81 29

carole.fonteny@casden.banquepopulaire.fr

■ 95 - Cergy Pontoise : **Lynda Nezzar**

Tél. 06 32 45 83 51

lynda.nezzar@casden.banquepopulaire.fr



www.casden.fr